



FICHE INFORMATION



LES BESOINS DU FURET DE COMPAGNIE

ENVIRONNEMENT

- Cage ou enclos de 60 x 60 x 40 cm **minimum** par individu
- Dans un endroit calme, sans courant d'air, température stable (environ 20°C)
- Les couchages et les gamelles de nourriture doivent être placés loin de la litière
- Enrichir l'environnement avec des tunnels, des hamacs et des jouets
- Choix d'une litière non parfumée et non poussiéreuse et **changée quotidiennement**. Nettoyage et désinfection de l'intégralité de la cage toutes les semaines.

⚠ Les furets ont tendance à manger tout ce qu'ils trouvent, en particulier **les objets en plastique** (bouchons, boules Quies®, yeux et nez de peluche, ...), qui peuvent être à l'origine **d'obstruction intestinales** et nécessiter une intervention chirurgicale.

LES SORTIES

Les furets peuvent être sortis en liberté dans la maison **sous surveillance** ou à l'extérieur avec un



harnais.

ALIMENTATION

Le furet est un carnivore strict : il a besoin de **protéines en grande quantité** (35-50% de sa ration) et très peu de glucides.

- Croquettes : Spécial furet (exemples : Selective®, Versele Laga®, Totally Ferret®). Il vaut mieux les acheter en **petit conditionnement** et les placer dans des boîtes hermétiques type Tupperware® pour éviter le rancissement (qui est très rapide pour les aliments riches en protéines).
- Poussins morts (attention toutefois au risque bactérien en cas de mauvaise conservation)
- Ration ménagère **équilibrée** (demandez conseil à votre vétérinaire)

⚠ Le furet possède un métabolisme rapide, il doit donc **manger peu mais souvent**. Il est sensible au jeûne : en cas de perte d'appétit, consulter votre vétérinaire rapidement.

L'eau est mise à disposition à l'aide d'un biberon ou d'une gamelle lourde ou vissée aux barreaux de la cage pour ne pas être retournée. Il faut la changer tous les jours.

IDENTIFICATION

L'identification du furet par transpondeur électronique (puce) est obligatoire.

VACCINATIONS

Il est possible de vacciner contre deux maladies mortelles chez le furet : **la rage et la maladie de Carré**.

La France étant indemne de rage, la vaccination n'est pas indispensable mais est obligatoire pour **les voyages à l'étranger**.

Un passeport européen sera alors délivré. Un rappel annuel ou biennuel (selon le vaccin) est nécessaire pour maintenir la protection.

En revanche, il est **fortement recommandé** de vacciner votre furet contre la maladie de Carré. Le virus peut être introduit dans la maison par le biais de vos chaussures, vêtements ou tout autre objet ayant été en contact avec le pathogène. Un furet qui ne sort jamais peut donc aussi être concerné. Les chiens sont aussi sensibles à cette maladie et ils représentent un risque s'ils ne sont pas vaccinés. Le protocole vaccinal

est constitué de **2 injections de primo vaccination** à 3 semaines d'intervalle puis un rappel annuel.

⚠ Des **réactions vaccinales** sont possibles, bien que rares. Par conséquent, il vous sera conseillé de patienter 20 à 30 minutes dans la salle d'attente de votre vétérinaire après l'injection.

Remarque : le furet est sensible à la grippe humaine mais il n'existe aucun vaccin pour cette maladie. Il est possible de vous vacciner tous les ans pour réduire les risques de transmission. Si vous êtes malade, une hygiène stricte est nécessaire pour éviter de contaminer votre animal.

STÉRILISATION

En l'absence d'accouplement, la furette reste en chaleur en permanence. L'excès d'hormones sexuelles est à l'origine d'**une anémie mortelle**. Pour cette raison, **la stérilisation est indispensable** et préférable **avant l'apparition des chaleurs** ou peu de temps après. Pour les mâles, la stérilisation n'est pas indispensable d'un point de vue médical mais permet de diminuer **l'odeur corporelle et les comportements de marquage** durant le rut.

Une **stérilisation chimique** par la pose d'un implant d'hormone est préférable car la stérilisation chirurgicale prédispose à la maladie surrénalienne du furet (tumeur des glandes surrénales). La durée d'action de l'implant dépend de chaque individu et varie de 8 mois à toute la vie du furet. Un nouvel implant sera nécessaire dès l'apparition des signes d'activité sexuelle : gonflement de la vulve ou des testicules, excitation, odeur plus marquée. Une phase d'exacerbation des signes de chaleur/rut est normale les 3 premières semaines suivant la mise en place de l'implant.

